

Le Mémo

de la Table

BUDGET 2015-2016 réactions de plusieurs organisations membres et alliées

2 avril 2015

Un budget austère sur le dos de la population et du communautaire selon la campagne Je soutiens le communautaire

Les organismes communautaires autonomes du domaine de la santé et des services sociaux (OCASSS) sont consternés par le budget 2015-2016. En plus de n'annoncer aucun rehaussement pour les organismes, ce budget met de l'avant des mesures d'austérité qui affecteront encore davantage les personnes à moyens et plus faibles revenus qui les fréquentent. Au lieu d'augmenter les revenus par des mesures fiscales progressives, tel que le réclame la population, le gouvernement force l'équilibre budgétaire en coupant les services publics. Les OCASSS, actifs dans la campagne « Je tiens à ma communauté > je soutiens le communautaire », dénoncent ces choix budgétaires et continueront de se mobiliser afin que le gouvernement protège les acquis sociaux québécois.

Pour lire le communiqué complet : <http://bit.ly/1EHU3ZI>

La Coalition Main rouge dénonce la poursuite des mesures d'austérité et une nouvelle réingénierie de l'État

La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (Coalition Main rouge) dénonce la poursuite des mesures d'austérité annoncées dans le deuxième budget Leitão. Celles-ci se traduiront par de nouvelles compressions majeures dans les services publics ainsi que dans divers programmes sociaux, alors que le gouvernement se prive de revenus en annonçant des baisses d'impôts aux entreprises. La Coalition s'inquiète également de l'objectif clairement annoncé de « rénover l'État québécois ». Pour lire le communiqué: <http://nonauxhausses.org/2015/03/26/reactionbudget/>

Soulignons par ailleurs qu'à la Coalition Main rouge, il a été adopté d'appeler à « une journée de grève, d'actions, de mobilisation sociale et de perturbation économique » pour le 1er mai prochain. **VOUS ÊTES DONC INVITÉS** à organiser et/ou à participer à des actions locales et régionales. Pour sa part, la Coalition organisera une action en matinée. Plus d'information ainsi que du matériel général de mobilisation pour cette journée est à venir !

Suite à la page 3

La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles est formée de 40 regroupements nationaux actifs à la grandeur du Québec. Ceux-ci représentent différents secteurs et différentes problématiques liées à la santé. À travers ses membres, la Table rejoint plus de 3 000 groupes communautaires de base de toutes les régions du Québec et de tous les secteurs. L'équipe de la Table est composée de Mercédeez Roberge, coordonnatrice et Kim De Baene, responsable des communications et des liaisons avec les membres.

Contenu de ce MEMO

- Un budget austère sur le dos de la population et du communautaire selon la campagne Je soutiens le communautaire
- La Coalition Main rouge dénonce la poursuite des mesures d'austérité et une nouvelle réingénierie de l'État
- Budget Leitao: compressions, privatisation et désassurance en vue selon la Coalition Solidarité Santé
- Banques Alimentaires Québec se réjouit de la majoration de 50% du montant admissible pour le don d'un produit agricole à l'une des moissons faisant partie de son réseau.
- Le Collectif pour un Québec sans pauvreté dénonce l'absence totale de rigueur et de responsabilité en matière de lutte à la pauvreté
- Toujours rien pour l'action communautaire autonome dénonce le RQ-ACA
- L'austérité silencieuse annonce la suite du plan néolibéral dit l'IRIS
- COMITÉ D'ACCUEIL POUR LE MINISTRE DES FINANCES ! Les groupes sociaux refusent de laisser passer un autre budget d'austérité
- Inquiétudes de plusieurs fondations : les risques de la rigueur budgétaire
- Les OSBL ne doivent pas tous être assimilés à des lobbyistes clament 680 organisations
- 24 avril 2015 - 24 heures d'actions féministes
- La répression politique du mouvement de contestation sociale doit cesser!
- Reconnaître la légitimité du mouvement étudiant
- PL 10 et réforme Barrette...ou comment réduire le système public de santé et de services sociaux au profit du privé
- Lettre au Ministre Barrette : PL20 menace l'accessibilité aux services en santé sexuelle et reproductive
- Consultations sur le Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle
- Les organismes ESPACE et l'éducation à la sexualité
- Lettre d'opinion transmise au Premier ministre : engagez-vous pour les jeunes
- Déclaration commune contre C-51
- Bilan de la 25e Semaine de prévention du suicide
- Prenez une pause, dégagez votre esprit
- Prix orange et citron 2015
- 18e Journée nationale des cuisines collectives
- Austérité imposée, droits sociaux menacés
- Compilation des mesures d'austérité

COMITÉ D'ACCUEIL POUR LE MINISTRE DES FINANCES !

Les groupes sociaux refusent de laisser passer un autre budget d'austérité



Alors qu'il présentait son budget à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, le ministre des Finances Carlos Leitão était attendu par un bruyant comité d'accueil organisé par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics. Au même moment, une vingtaine de membres de groupes sociaux ont perturbé la conférence à l'intérieur. La Coalition Main rouge n'accepte pas la poursuite des mesures d'austérité annoncées dans le budget 2015-2016 et affirme qu'il aurait pu faire autrement. Elle dénonce le fait que l'austérité se traduira pour une deuxième année par de sévères compressions dans les services publics et dans divers programmes sociaux, alors que le gouvernement se prive de revenus notamment en annonçant des baisses d'impôts aux entreprises. Communiqué : <http://nonauxhausses.org/2015/03/30/accueilleitao/>

Suite de l'article en page couverture (réactions au budget)

Budget Leitaio: compressions, privatisation et désassurance en vue selon la Coalition Solidarité Santé

Le budget Leitaio vient enfin de compléter la vision que défend le ministre Barrette avec sa réforme: on coupe dans le financement de la santé, on encourage la privatisation des services sociaux, et on annonce des baisses de cotisations au Fonds des services de santé pour les entreprises et l'abolition de la taxe santé pour les individus, ce qui laisse présager à court ou moyen terme une désassurance de services. Communiqué : <http://www.cssante.com/node/513>

Banques Alimentaires Québec se réjouit de la majoration de 50% du montant admissible pour le don d'un produit agricole à l'une des moissons faisant partie de son réseau.

L'organisme, membre de la Table, espère que le crédit d'impôt pour les donateurs agroalimentaires des Banques alimentaires du Québec contribuera significativement à améliorer l'approvisionnement en saines denrées afin de nourrir adéquatement les familles du Québec en situation de pauvreté. Cet incitatif fiscal permet de solutionner deux problèmes en un : lutter contre le gaspillage alimentaire et assurer un meilleur approvisionnement en quantité et qualité aux banques alimentaires pour nourrir les personnes les plus vulnérables de notre société. Communiqué : <http://bit.ly/1F610GF>

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté dénonce l'absence totale de rigueur et de responsabilité en matière de lutte à la pauvreté

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté constate avec colère que sont comptabilisées, au budget de dépenses 2015-2016, les six mesures de la proposition de modification au règlement d'aide sociale. Ce constat est d'autant plus troublant que le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Sam Hamad, déclarait ces derniers jours ne pas avoir arrêté son choix. Communiqué : <http://www.pauvrete.qc.ca/spip.php?article952>

Toujours rien pour l'action communautaire autonome dénonce le RQ-ACA

Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) est sur un pied d'alerte. Pour une deuxième fois de suite, le ministre des Finances, Carlos Leitaio ignore totalement dans son budget les demandes répétées des organismes d'action communautaire autonome (ACA) en termes de financement de ces organismes et d'une révision de la fiscalité qui réduirait l'écart grandissant entre les riches et les pauvres. Pour l'ensemble des 4000 organismes d'ACA du Québec, le manque à gagner est évalué à plus de 320 million\$ et ne cesse d'augmenter en raison des besoins croissants. Communiqué : <http://www.rq-aca.org/?p=2638>

Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec dit : rigueur et responsabilité pour qui?

La FAFMRQ, un regroupement membre de la Table, est extrêmement déçue par le budget déposé aujourd'hui par le gouvernement Couillard. Non seulement le budget ne contient aucune mesure pour que les pensions alimentaires pour enfants cessent d'être considérées comme un revenu dans les programmes sociaux, mais les 840 000 personnes (dont près de 50 000 familles monoparentales) qui n'ont pas de revenu suffisant pour couvrir leurs besoins les plus élémentaires ne verront pas leur situation s'améliorer. Communiqué : <http://bit.ly/19M8e7n>

L'austérité silencieuse annonce la suite du plan néolibéral dit l'IRIS

Il n'y a aucune annonce dans le budget 2015-2016 du gouvernement du Québec. Tout ce qui compte avait été annoncé dans le budget précédent : des compressions que le gouvernement évalue à une hauteur de 5,5 G\$. Si tout va selon les intentions du gouvernement : les employés du secteur public n'auront pas de hausse salariale, des emplois seront coupés, les services seront compressés, on continuera d'imposer un pacte fiscal aux municipalités... Toutes des mauvaises idées déjà annoncées Lire l'article du blogue de l'IRIS : <http://bit.ly/1NE6g6p>

Inquiétudes de plusieurs fondations :

Les risques de la rigueur budgétaire

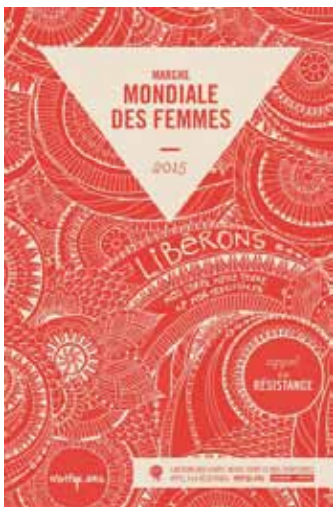
Pour la première fois, des fondations québécoises prennent ensemble la parole pour exprimer leurs préoccupations et témoigner de l'inquiétude ressentie par les personnes, les familles et les communautés qu'elles appuient. Au moment où plusieurs programmes gouvernementaux sont remis en question et où la fiscalité fait l'objet d'un examen en profondeur, nous nous interrogeons sur les impacts possibles de ces changements sur la société.

Nous sommes préoccupés en particulier par leur effet sur les inégalités sociales, un phénomène en hausse à l'échelle mondiale et qui suscite des appels à la vigilance de la part des organisations économiques les plus crédibles et, de plus en plus, de la part de leaders politiques reconnus. Pour lire l'article dans Le Devoir : <http://bit.ly/1KWHJO6>

Les OSBL ne doivent pas tous être assimilés à des lobbyistes clament 680 organisations

Une lettre portant 1105 signatures, dont celles de 680 organisations variées incluant la Table, a été déposée le 16 mars dernier au ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, Jean-Marc Fournier. Les signataires, rassemblant au moins 10 000 OSBL, s'opposent à l'assimilation d'OSBL à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme. Selon eux, cette assimilation causerait davantage de problèmes qu'elle n'en résoudrait. Il en va de même pour l'ajout, à la liste des activités à déclarer au Registre du lobbyisme, des appels à l'action dirigés vers le grand public.

L'ampleur et la diversité des signatures recueillies ne sont qu'un prélude à l'opposition que rencontrera le ministre s'il tente d'assujettir les OSBL et les coalitions d'OSBL qui en sont formés, et de considérer les appels au public comme du lobbyisme. Un projet de loi allant dans ce sens aurait des conséquences néfastes sur l'exercice de citoyenneté, sur le droit d'association et sur la liberté d'expression. Pour lire le communiqué : <http://bit.ly/1EL6fOC>



24 avril 2015

24 heures d'actions féministes

Le 24 avril 2013, plus d'un millier de travailleuses et de travailleurs ont trouvé la mort, et plusieurs autres ont été blessées dans l'effondrement du « Rana Plaza », un édifice de huit étages abritant des ateliers de confection textile. La Marche mondiale des femmes, à l'international tout comme au Québec, appelle à un 24 heures d'actions féministes en solidarité avec les femmes d'ici et d'ailleurs. Le 24 avril 2015 entre 12 h et 13 h, nous invitons les groupes féministes et alliés à organiser des actions locales pour dénoncer le système économique actuel, le capitalisme néolibéral, patriarcal, colonialiste et raciste, responsable de l'exploitation du travail des femmes partout dans le monde. Aussi à venir, une caravane des résistances et alternatives féministes et d'autres événements. Voir : <http://bit.ly/1wbr3vq>

La répression politique du mouvement de contestation sociale doit cesser!



Crédit photo : Conseil central du Montréal métropolitain - CSN

Devant l'extrême brutalité des interventions policières utilisées pour mettre fin aux manifestations liées à la grève sociale des étudiant-e-s, plusieurs organisations dont la Ligue des droits et libertés et la Coalition opposée à la tarification et à

la privatisation des services publics sont outrés et vivement inquiets de la situation. Ils demandent la fin immédiate de cette répression politique.

Plusieurs ont déjà dénoncé la violence de cette répression. Le fait qu'elle survienne de manière aussi brutale, dès le début du mouvement de grève étudiante, témoigne de la volonté ferme d'écraser le mouvement social qui prend de l'ampleur et démontre le caractère politique de cette répression. Les mots d'ordre ou autres commentaires lancés par certain-e-s politicien-ne-s confirment une intention politique claire de tuer dans l'œuf le mouvement de grève et de contestation étudiante.

Pour lire le communiqué complet :
<http://liguedesdroits.ca/?p=2688>

Reconnaître la légitimité du mouvement étudiant

Le Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ), un regroupement membre de la Table, tient à affirmer clairement sa reconnaissance de la totale légitimité des jeunes, notamment des organisations étudiantes, à prendre position et à décider des actions qu'ils voudront bien choisir pour eux-mêmes face à tout enjeu social, économique ou autre et ce, dans le cadre des structures et règles démocratiques qu'ils se seront donnés. Le RACQ croit fermement que la jeunesse a toujours joué un rôle moteur essentiel dans le devenir des sociétés et que toute société a le devoir de favoriser la prise de parole des jeunes aux débats sociaux et politiques et d'en tenir compte à défaut de quoi elle se condamne à l'immobilisme et au rapetissement.

Le RACQ réagit aux nombreux commentaires et prises de position provenant des milieux politiques, médiatiques et autres remettant en cause la légitimité des actions du mouvement étudiant et dénonce la répression souvent brutale des forces policières lors des dernières manifestations étudiantes.

Finalement, en accord avec le mouvement étudiant, le RACQ déplore les conséquences des politiques d'austérité menées par le gouvernement provincial actuel, car elles sont préjudiciables aux jeunes, aux personnes les plus vulnérables ainsi qu'à la classe moyenne. De plus, ces mesures auront un impact négatif sur les générations futures. L'État doit reconnaître qu'il existe des mesures alternatives pour augmenter ses revenus et il a la responsabilité d'assurer un partage plus juste et plus équitable de la richesse dans la société. Pour lire le communiqué complet: <http://bit.ly/1INPKzS>

PL 10 et réforme Barrette... ou comment réduire le système public de santé et de services sociaux au profit du privé



Le 1er avril 2015 entrait en vigueur le Projet de loi 10 modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé. Pour la Coalition solidarité santé, avec l'application du PL 10, débute la plus grande entreprise de privatisation du système public de santé et de services sociaux québécois. La Coalition explique que dans le nouveau réseau public, les décisions seront prises très loin des réalités du terrain et des particularités populationnelles. Les membres des nouveaux conseils d'administration des établissements regroupés en immenses CISSS ou CIUSSS seront nommés par le ministre, avec une majorité de membres indépendants. La Coalition solidarité santé voit dans cette gouvernance les intentions non avouées de privatisation du ministre et de son gouvernement. Pour lire le communiqué complet : <http://www.cssante.com/node/514>

Lettre au Ministre Barrette

PL20 menace l'accessibilité aux services en santé sexuelle et reproductive

La Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN), un regroupement membre de la Table, considère que le projet de loi 20 menace l'accessibilité de la clientèle aux services en santé sexuelle et reproductive. Les services de planification des naissances (qui comprennent contraception, interruption volontaire de grossesse (IVG), stérilisation masculine, dépistage et traitement des ITSS) sont offerts par un nombre limité d'institutions à travers la province. Ces ressources ont développé une expertise spécifique, de 2e ligne, en étroite collaboration avec les infirmières et sont accessibles à tous les publics, notamment vulnérables, qu'ils aient ou pas un médecin de famille. Tous les professionnels de la santé ne sont pas à l'aise avec les activités liées à la planification des naissances. C'est pourquoi, afin de préserver la confidentialité de la clientèle et la possibilité pour celle-ci de s'adresser directement à des services adaptés, en temps opportun, et de garantir que chaque personne ait accès à une information complète qui lui permette de faire des choix éclairés quant à sa vie sexuelle et reproductive, il est indispensable de :

- Reconnaître les activités cliniques faites dans les cliniques de planification des naissances comme des activités médicales autorisées.
- Permettre que les patient.e.s consultent les cliniques de planification des naissances, sans référence et sans que la/le médecin de famille ne soit pénalisé.

En ce qui concerne la procréation assistée, la FQPN approuve le fait que l'encadrement au programme de procréation assistée n'établisse pas de discrimination entre les couples hétérosexuels, les couples lesbiens et les femmes célibataires. Des questions subsistent cependant quant à :

- L'accessibilité des activités de FIV pour les personnes à faibles revenus. L'accès à la parentalité ne devrait pas être déterminé par la capacité financière.
- La limite d'âge de 42 ans pour avoir le droit de recourir à des activités de FIV. Une cliente qui assume les frais de la procédure et qui a des chances raisonnables de mener une grossesse en santé devrait pouvoir recourir à ces services.
- Les multiples barrières à l'accessibilité de la PMA, notamment : l'interdiction d'accès aux personnes ayant déjà un enfant, l'imposition de l'évaluation psychosociale systématique lorsqu'il y a recours à un.e donneur.e de gamètes.

La lettre et son addendum à télécharger ci-dessous.

<http://www.fqpn.qc.ca/actualites/lettre-au-ministre-g-barrette/>

Consultations sur le Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle

RQCALACS - Il y a deux ans, le Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel - RQCALACS - un membre de la Table – présentait son bilan du 2e Plan gouvernemental en matière d'agression sexuelle. Le RQCALACS y soulignait les importantes réalisations qui avaient été faites, notamment la mise en place de la ligne d'urgence 1-800, tout en constatant qu'il restait beaucoup d'actions à poser pour éradiquer et prévenir la violence sexuelle sous ses différentes formes. Cette constatation a été confirmée par la vague de dévoilements qui a résulté de la campagne #AgressionNonDénoncée. Le RQCALACS a d'ailleurs été l'un des regroupements à demander à l'Assemblée nationale la création d'une Commission itinérante spéciale portant sur la violence à caractère sexuel. En mars 2015, Le RQCALACS présente ses recommandations au Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle en vue du troisième Plan d'action gouvernemental en matière d'agression sexuelle. Pour lire les recommandations: <http://bit.ly/1ELpnfu>

RMFVVC - Le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, un membre de la Table, a aussi participé à ces consultations et a présenté un mémoire. Celui-ci met l'accent sur l'importance de la violence sexuelle dans les différentes manifestations de violence conjugale. Le Regroupement propose plusieurs recommandations pour changer les mentalités, éliminer les mythes et les préjugés envers les victimes d'agression sexuelle, améliorer l'aide qui leur est offerte, et enfin réfléchir aux mécanismes qui pourraient faciliter la dénonciation. Pour consulter le mémoire :

<http://maisons-femmes.qc.ca/?p=2106>

ROEQ - Le Regroupement des organismes Espace du Québec, aussi membre de la Table, a de même présenté un mémoire. Celui-ci réitère l'importance d'axer sur une prévention qui débute tôt dans la vie des enfants et qui continue tout au long de leur développement. Le ROEQ rappelle également la nécessité de financer adéquatement les organismes communautaires autonomes qui ont développé une expertise sur le sujet. Il préconise une approche globale traitant de toutes les formes de violence afin de ne pas compartimenter la problématique en développant des réponses à la pièce et selon des modes:

<http://bit.ly/19MhQz6>

Les organismes ESPACE et l'éducation à la sexualité



sexualité des enfants de 3 à 12 ans. En effet, par leur approche globale en prévention de toutes les formes de violence faites

Dans le cadre de l'élaboration du projet pilote en éducation sexuelle du MELS, le ROEQ veut faire connaître tout le travail fait par les organismes ESPACE dans l'éducation à la

aux enfants, les organismes ESPACE interviennent sur des aspects pluridimensionnels de la sexualité tels que l'identification des différences et des ressemblances entre le corps des filles et le corps des garçons, l'affirmation de soi dans le respect des différences et le développement d'un sens critique face aux touchers et à la notion de secret. Pour en savoir plus sur le travail des organismes ESPACE : <http://bit.ly/1CBbA7C>. N'hésitez pas à faire appel à eux ou au ROEQ pour toutes questions touchant cet article ou autres sujets en lien avec la mission de ces organismes.



Lettre d'opinion transmise au Premier ministre Engagez-vous pour les jeunes



EXTRAIT DE LA LETTRE TRANSMISE PAR LE REGROUPEMENT DES AUBERGES DU COEUR DU QUÉBEC, UN REGROUPEMENT MEMBRE DE LA TABLE : « (...) Nous souhaitons vous faire mieux connaître la situation de ces jeunes qu'on qualifie de jeunes en difficulté. À l'origine de cette situation, on trouve plusieurs causes: familles dysfonctionnelles, violence et abus, pauvreté, toxicomanie, décrochage scolaire ou social, passage en Centres jeunesse, etc. Toutes ces causes produisent un même effet : l'incapacité à faire sa place dans un monde de plus en plus compétitif qui tend à marginaliser celles et ceux qui n'ont pu se maintenir dans le tracé normalisé vers la réussite... Ce sont des drames personnels, mais aussi un drame national pour un Québec qui a besoin de toutes ses forces et sa créativité pour surmonter les défis du vieillissement de sa population, de la mondialisation et d'une culture du savoir. Au-delà des manchettes qui font l'actualité : suicide chez les jeunes, intimidation, etc. auxquelles les gouvernements répondent à la pièce, possédez-vous une vision plus globale de la situation? Nous n'avons plus vraiment confiance dans la volonté ou la capacité de l'État à soutenir ces jeunes et à les aider à s'en sortir... » Pour lire la lettre complète : <http://bit.ly/1bt3gOo>

Déclaration commune contre C-51

Le gouvernement n'est pas en mesure d'expliquer en quoi les nouvelles mesures contenues dans le projet de loi C-51 sont nécessaires pour assurer notre sécurité, considérant l'arsenal juridique dont il dispose d'emblée. Déjà, en 2001, le projet de loi C-36 est venu bouleverser notre système judiciaire et juridique en écartant, en certaines circonstances, les garanties reconnues par la Charte canadienne des droits et libertés. C-51 va bien au-delà. Les communautés arabe et musulmane ont été particulièrement ciblées dans les dernières années, comme en témoignent les cas de Maher Arar, Abdullah Almalki, Muayyed Nureddin et Ahmad Abou-Elmaati. C-51 propose de viser notamment les militant-e-s et les mouvements de protestation

sociale, dont les groupes écologistes, autochtones, anticapitalistes, de citoyennes et citoyens luttant contre les changements climatiques. D'ailleurs, certains groupes ont déjà été identifiés dans la politique de lutte au terrorisme du gouvernement fédéral. Plusieurs articles du projet de loi définissent certaines activités, dont l'entrave au fonctionnement d'infrastructures essentielles (comme les projets de pipeline) ou l'entrave à la capacité du gouvernement de maintenir la stabilité économique, comme portant atteinte à la sécurité du Canada, ouvrant ainsi la voie à l'application de mesures répressives. La déclaration commune, signée aussi par la Table, est disponible à : <http://liguedesdroits.ca/?p=2656>

Bilan de la 25e Semaine de prévention du suicide

BILAN

25^e Semaine nationale
de prévention du suicide

1^{er} au 7 février 2015

La 25e Semaine nationale de prévention du suicide s'est tenue du 1er au 7 février dernier partout au Québec. Initié chaque année par l'Association québécoise de prévention du suicide, un regroupement membre

de la Table, cet événement de sensibilisation est un moment phare pour la cause. L'édition 2015 a connu un succès incon-

testable : participation de milliers de citoyens et d'organisations; témoignages très médiatisés d'endeuillés par suicide, dont celui de l'animatrice Anaïs Guertin-Lacroix et de Dave Morissette; distribution de dizaines de milliers d'outils de sensibilisation, dont 60 000 épingles «T'es important-e pour moi»; atteinte de 40 000 signatures de la Déclaration pour la prévention du suicide; etc. Le bilan complet est maintenant disponible à : <http://bit.ly/1xEvBeq>

Prenez une pause, dégagez votre esprit



La 64e Semaine nationale de la santé mentale aura lieu du 4 au 10 mai 2015. Pour qu'une campagne de promotion de la santé soit efficace, elle doit susciter la réflexion et inviter à l'action. Avec comme thème « Prenez une pause, dégagez votre esprit », l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM), un regroupement membre de la Table, souhaite que la pause tienne une place concrète dans la vie de la population québécoise. La campagne 2015-2016 proposera aux ados, aux adultes, aux personnes retraitées, aux

travailleuses et travailleurs des idées et des astuces pour retrouver les bénéfices offerts par la pause.

Tous les outils développés dans le cadre de la campagne 2015-2016 sont téléchargeables gratuitement sur cette page. <http://acsm.qc.ca/campagnes/campagne-2015-2016/outils>

Prix orange et citron 2015



L'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ), un regroupement membre de la Table, procède au dévoilement de ses nominations aux 20e prix Orange et Citron portant sur la promotion et la défense

des droits en santé mentale. Les récipiendaires seront déterminés à la suite d'un vote populaire qui se tiendra partout au Québec jusqu'au 15 mai.

Les nominés au prix Orange se sont illustrés, au cours de l'année 2014 ont été : Monsieur Yves Boisvert, chroniqueur à La Presse; l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec; le Centre de santé et de services sociaux Pierre-Boucher. Au cours de la dernière année, les nominés au prix Citron ont été : Le Centre d'excellence en électroconvulsivothérapie du Québec; le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale; la Société de l'assurance automobile du Québec. Pour en savoir plus : <http://bit.ly/1bRph9L>

18e Journée nationale des cuisines collectives



- mûres pour -
AUTONOMIE ALIMENTAIRE

Malgré le vent d'austérité qui les menace, les cuisines collectives du Québec ont célébré cette journée de façon festive, tout en faisant entendre leur voix sur les enjeux relatifs à l'autonomie alimentaire ! Le Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ), un membre de la Table, et

ses membres ont célébré, le 26 mars dernier, la 18e Journée nationale des cuisines collectives (JNCC). Cet événement annuel, qui permet de souligner l'importance des cuisines collectives comme initiative alimentaire, a été l'occasion de rappeler au gouvernement la nécessité de garantir, pour toutes et tous, le droit à l'alimentation : <http://bit.ly/1MGyDpg>

Austérité imposée, droits sociaux menacés



La Ligue des droits et libertés (LDL) et le Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD) présentent une brochure traitant du lien qui existe entre les droits sociaux menacés par les mesures d'austérité et l'importance accrue du travail des organismes de défense collective des droits dans un tel contexte. Pour télécharger

la brochure : <http://liguedesdroits.ca/?p=2668>

Compilation des mesures d'austérité



L'austérité caractérise les finances et les services publics depuis quelques plusieurs années au Québec. Les coupes et les compressions ont été

appliquées tous azimut et il ne se trouve pas de secteur ou de région qui n'aient été affecté de près ou de loin par des mesures d'austérité. Cette compilation rassemble par domaine les coupes budgétaires générales ou spécifiques rapportées durant l'exercice 2014-2015. Pour obtenir la compilation: <http://bit.ly/1BRZZ0s>